

Sundgau

« Il faut réfléchir à ce que sera notre territoire de demain et définir des axes de travail. »

Alexandre Berbett, maire de Dannemarie.

Avec la signature de l'Opération de revitalisation de territoire, Dannemarie se donne les moyens de ses ambitions, et espère être un moteur pour le développement économique du secteur. La convention dure jusqu'en mars 2029.

Dannemarie

Les sept axes pour s'affirmer comme un phare pour le territoire

Avec la signature de la convention pour l'Opération de revitalisation de territoire (ORT), Dannemarie veut confirmer son rôle de ville centrale du secteur. Le maire Alexandre Berbett et les différents partenaires ont dévoilé les grands axes qui vont guider le développement de la ville et du territoire sur les cinq prochaines années (soit la durée de la convention).

« Petites villes de demain, quand c'est sorti, j'ai trouvé ça assez médiocre. » Avec son habituel franc-parler, le préfet Thierry Queffelec qualifiait ainsi ce dispositif, dont la commune de Dannemarie a été lauréate, face à l'assemblée d'officiels lors de la signature de la convention pour l'Opération de revitalisation de territoire (ORT), dans le cadre du programme Petites villes de demain (PVD). « Mais ça a fonctionné », admettait-il dans la foulée, saluant la réussite du programme. « Il faut y aller, on ne parle pas assez de ce qui fonctionne. »

Après Thann et Altkirch, « on se félicite de pouvoir faire la même chose à Dannemarie », apprécie Daniel Bixel, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole, l'un des nombreux partenaires signataires (lire la liste à la fin de cet article) de la convention ORT.

La convention, pour une période de cinq ans (2024-2029), vise à faciliter les relations entre les divers partenaires avec, pour but, de dynamiser la ville centrale qu'est Dannemarie et son centre-ville, afin qu'elle soit un moteur pour le développement économique du secteur. « Il faut réfléchir à ce que sera notre territoire de demain et définir des axes de travail », estime le maire de Dan-



La friche Peugeot est vide depuis 2012. La mairie a signé pour une reconversion entre commerces et habitats. De quoi apporter du dynamisme économique, espèrent les élus. Photo Noëlle Blind-Gander

nemarie, Alexandre Berbett. Quarante-deux actions sont envisagées pour les années à venir, réparties en sept grands axes.

● L'habitat : moins de logements vides, plus de rénovations

« Il y a un groupe de travail, démarre Alexandre Berbett, une sorte de "task force de l'habitat". » En bon alsacien, sourit Vincent Gassmann. L'objectif principal défini est clair : « Accompagner les propriétaires vers la sortie de la vacance », clame le premier magistrat dannemarien. La rénovation du parc immobilier local fait aussi partie des objectifs principaux. « Il faut accompagner vers la rénovation énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'au-

tomie », souligne, en sa qualité de conseiller d'Alsace, le maire de Masevaux (aussi dans le dispositif PVD) Maxime Beltzung. Rendre la ville plus attractive a également pour but d'attirer une population jeune, dynamique, et d'accroître ainsi le nombre d'habitants.

● Le commerce : artisanat et proximité

À l'image de l'opération « Mon centre bourg a un incroyable commerce », qui a débouché sur l'ouverture de L'Échoppe d'Anais, la Ville souhaite apporter son « soutien aux commerces de proximité ».

L'artisanat est au cœur du projet. Christophe Hett, vice-président de la Chambre de métiers d'Alsace, donne quelques chiffres : plus de 600 artisans sur le territoire dont 82 à Dannemarie, 1 500 « personnes actives dans l'artisanat ». En limitant les locaux vides, en accompagnant les porteurs de projets, en réalisant des actions en faveur des commerces, en soutenant l'association Com'Da : voici quelques clés que comptent utiliser les partenaires pour favoriser le dynamisme économique.

● Le tourisme : pédale douce

Développer l'offre touristique autour de l'Eurovélo6, tel est le credo. Les mobilités douces sont en vogue et les cyclotouristes sont les bienvenus, avec la piste qui longe donc le canal du Rhône au Rhin. Pour répondre aux besoins des touristes, des infrastructures vont être envisagées, telles

qu'une aire d'hébergement, une cabane pour les cyclotouristes, un point d'information, des services et autres animations pour faire découvrir le secteur.

Le territoire se mobilise en tout cas : une réunion s'est déroulée la semaine passée à Wolfersdorf, à l'initiative de Voies navigables de France (VNF) avec de nombreux officiels pour « la signature du contrat de canal Rhône au Rhin branche Sud, pour construire le développement du potentiel fluvial et fluvestre de l'itinéraire », comme l'indiquait VNF. L'un des axes pour le développement fluvestre est le cyclotourisme. Tout le monde va dans le même sens, les feux sont au vert.

● L'économie : si de nouvelles industries veulent venir...

Si les précédentes orientations «commerce» se veulent en faveur de l'artisanat, les élus ne seraient pas contre l'arrivée d'un mastodonte. Non pas pour concurrencer les artisans, mais au contraire, pour créer de l'emploi et contribuer au développement local. La reconversion annoncée de la friche Peugeot, entre commerces et habitats, va dans ce sens.

● L'environnement : ramener la nature en ville

Devenue un point très important de tout projet, la problématique environnementale est prise au sérieux. Elle peut se retrouver dans d'autres axes. Ici, il s'agit plutôt de laisser la nature reprendre ses

droits en milieu urbain. Le projet d'aménagement du parc Eliane-Picard, validé par les élus dannemariens dernièrement, va complètement dans cette direction.

● Les services : prime à la nouveauté

C'est l'un des points avec des projets concrets : des études sont menées pour la réalisation d'un espace de coworking, favorisant le télétravail et limitant les déplacements, et pour la création d'une recyclerie en lien avec la déchetterie de Retzwiller. Affaires à suivre. Au passage, Vincent Gassmann en a profité pour glisser un mot sur le nouvel espace France services. « Il y a eu 170 passages pour le premier mois, et beaucoup de questions liées à la retraite. Cela répond à un besoin. »

● Le bâti institutionnel : un mot d'ordre, rénover

Les élus l'ont constaté, les infrastructures du bourg central fatiguent. « Il y a le projet de rénovation des écoles, explique le maire Alexandre Berbett. Nous avons adhéré au dispositif de la Banque des territoires, "Edurenov". »

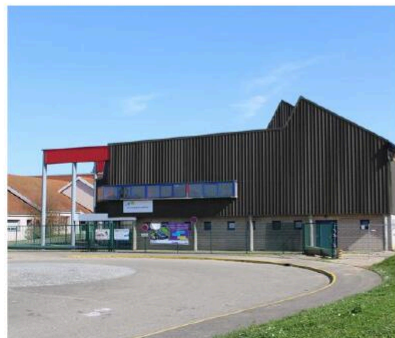
Isabelle Halb-Siener, directrice de l'institution, poursuit. « Il y a un accompagnement en ingénierie lors d'une première phase, afin de lever tous les verrous. Après, nous pouvons aussi être sur des financements longs à taux bonifiés. »

L'école maternelle est concernée « dans l'immédiat », l'école élémentaire « dans un second temps ». La rénovation actuelle du Coséc intercommunal entre aussi dans ce cadre d'entretien des infrastructures, même si démarrée avant la signature ; elle démontre également l'importance des échanges entre les partenaires, les travaux étant subventionnés à la hauteur de 750 000 € (sur 1 million d'€).

Fermée à l'été 2021, « les enfants pourront y retourner à la rentrée », apprécie Vincent Gassmann. D'autres projets de rénovation des infrastructures devraient voir le jour.

● Aurélien Rueterholz

« Les signataires : Alexandre Berbett (maire de Dannemarie), Vincent Gassmann (président de la communauté de communes Sud Alsace Largue), Thierry Queffelec (préfet du Haut-Rhin), Laurent Wendlinger (conseiller régional), Maxime Beltzung (conseiller d'Alsace), Isabelle Halb-Siener (directrice territoriale Alsace Caisse des dépôts), Daniel Bixel (vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole), Christophe Hett (vice-président de la Chambre de métiers d'Alsace).



Le Coséc intercommunal de Dannemarie devrait rouvrir à la rentrée 2024. Photo archives Morgane Schertzinger



L'école maternelle de Dannemarie va être rénovée. Photo archives Morgane Schertzinger